Objekttyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **84 (1948)**

Heft 30

PDF erstellt am: **01.06.2024**

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

**Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

**http://www.e-periodica.ch**

LXXXIVe ANNÉE — No 30 4 septembre 1948

# EDUCATEUR
## ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

**PARTIE CORPORATIVE:** *Assemblée des délégués S.P.R.* — **Vaud:** *Et voici une mise au point.* — *Postes au concours.* — *Section de Morges.* — *Cercle pédagogique lausannois.* — *Maîtresses d'école enfantine et semi-enfantine.* — *S.V.T.M. et R.S.* **Genève:** *Abonnement aux spectacles de la Comédie.* **Neuchâtel:** *Nos traitements.* — *Postes au concours.* **Jura:** *Nos chroniques jurassiennes.* — *On souhaite...* — *On demande.*

**PARTIE PÉDAGOGIQUE:** **Edm. Viret:** *Nos écoles enfantines.* **Isabelle Chuat:** *Le problème de la discipline.* **Marcelle Porchet:** *Les récits bibliques à l'école enfantine.* **Madeleine Collet:** *L'imprimerie à l'école enfantine.* **Isabelle Jaccard:** *Ecriture au pinceau.* **I. J.:** *Histoire du petit nègre Sambo.* — *Poème.* **J.-J. Dessoulavy:** *A propos des lectures enfantines.*

# PARTIE CORPORATIVE

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS S. P. R.

**Yverdon, dimanche 3 octobre 1948, à 10 h. 30**

Les délégués S. P. R. sont d'ores et déjà priés de réserver ce dimanche. L'ordre du jour leur parviendra prochainement. Les participants au repas de midi voudront bien s'annoncer par l'intermédiaire du comité de leur section.

*Le comité S. P. R.*

## *VAUD*

*L'abondance des matières m'oblige, à mon grand regret, à renvoyer au No du 11 septembre un article sur les nouveaux traitements, et m'en excuse.*

G. W.

ET VOICI UNE MISE AU POINT !

M. G. Teuscher, instituteur à Thierrens, s'est senti visé par un article que j'ai écrit dans le numéro 24 de l'« Educateur ». Il désire que nous publiions sa réponse; nous le faisons volontiers sachant que nos collègues sauront apprécier sainement ce que M. Teuscher appelle une mise au point.

Cependant, comme près de trois mois se sont écoulés depuis la parution de mon article, je le redonne en entier, de façon que chacun sache de quoi il s'agit.

**NOUS SOMMES SOLIDAIRES** (« Educateur » du 19 juin 1948)

Que penser d'un instituteur qui, postulant une place vacante dans une ville, dit en se présentant : « Si vous me nommez, je renonce d'ores et déjà à toute indemnité de résidence qui pourrait m'être accordée » ?

Quand après le premier moment de stupeur, on constate de surcroît que l'instituteur en question est membre de la S. P. V., on est très peu fier de voir que l'intérêt peut être plus fort que l'esprit de solidarité qui doit régner dans une corporation telle que la nôtre.

Cet instituteur, je ne peux écrire ce collègue, désirant vivement ce poste de ville, ne craint donc pas d'user de ce vilain procédé risquant de causer du tort à d'autres candidats ayant les mêmes chances que lui mais qui, eux, ne peuvent pas se passer d'une telle indemnité. Et encore quel tort ne cause-t-il pas à ceux qui dans cette ville discutent, en ce

moment même, avec leurs autorités pour fixer l'indemnité de résidence ?

Aucune commune ne se laissera prendre à de tels arguments, car nos autorités savent qu'un instituteur doit avant tout posséder des qualités morales pour être à la hauteur de sa tâche ; l'instituteur en question ne semble pas être pourvu de beaucoup de délicatesse.

*M. Mt.*

Et voilà... Tout ceci se passe de commentaires. Les collègues seront d'accord avec moi pour dire à M. Teuscher qu'un membre de la S. P. V. agit non seulement « dans le cadre des lois » mais aussi dans le cadre des statuts de la S. P. V.

Rappelons encore qu'il n'y a pas calomnie lorsque les faits cités sont exacts. Si j'ai fait une petite erreur en déclarant que cet instituteur avait dit cela « en se présentant », M. Teuscher ne pourra pas nier avoir fait une telle proposition « en postulant ».

Là-dessus mettons un point final à cette affaire afin de ne pas gaspiller vainement la place qui nous est réservée dans ce bulletin.

*M. Mt.*

## AU COMITE DE LA S. P. V. ET A LA BULLETINIERE

Je ne me croyais pas obligé de répondre à votre question indiscrète et maladroite relative à une lettre fermée que j'adressais en mai dernier aux autorités de Montreux auxquelles je ne me suis point présenté et dont je ne connais aucun des membres. Mais considérant la malice des temps et l'esprit qui vous anime, pour rétablir la vérité et tranquilliser les collègues de mes amis membres de la S. P. V. qui s'émeuvent à ce sujet, voici non mon « mea culpa », mais une simple mise au point.

Je demande que le comité de la S. P. V. ne s'ingère pas dans ma correspondance privée pour me nuire lors des postulations, avant la nomination; que son porte-parole, en l'occurrence la bulletinière M. Mt., cite les noms des personnes incriminées dans ses articles, contrôle avec un peu de sérieux les faits que sa plume indélicate relate, mesure ses termes; ainsi elle ferait preuve de courage et de franchise en lieu et place de lâcheté et d'hypocrisie; que je puisse, en dernière analyse, postuler en toute liberté où et comme bon me semble dans le cadre des lois sans l'ombre d'une tutelle.

Enfin, je proteste contre les agissements illégaux et me réserve le droit de me défendre juridiquement contre les indiscrétions préjudiciables, la calomnie, les lâches insinuations. (V. Bulletin du 19-6-1948.)

*Gaston Teuscher.*

## POSTES AU CONCOURS

Les postes suivants sont au concours. Obligations et avantages légaux. Adresser les inscriptions au département de l'Instruction publique, 1er service, jusqu'au 7 septembre à 17 heures :

**Baulmes.** — Maîtresse d'ouvrage aux écoles primaires et de coupe et de confection à l'école ménagère (30 heures).

**Fontanezier.** — Institutrice.

**St-Livres.** — Maîtresse d'école semi-enfantine.

Jusqu'au 10 septembre, à 17 heures :

**Arzier-Le Muids.** — Maîtresse d'ouvrage à Arzier et au Muids (12 heures).

**Belmont-sur-Yverdon.** — Maîtresse d'école semi-enfantine. Entrée en fonctions : 1er novembre.

**Colombier-sur-Morges.** — Maîtresse d'école semi-enfantine. (Ne se présenter que sur convocation.)

**Le Chenit.** — Institutrice. Entrée en fonctions : 1er novembre.

**Le Chenit.** — Maîtresse d'école semi-enfantine à L'Orient.

**Poliez-Pitet.** — Institutrice catholique.

**Thierrens.**— Institutrice. Entrée en fonctions : 1er novembre.

Jusqu'au 14 septembre, à 17 heures.

**Duiller.** — Maîtresse d'ouvrages (6 heures).

**Yverdon.** — Maîtresse d'ouvrages (32 heures). Entrée en fonctions : 1er novembre.

**Yverdon.** — Maîtresse d'école enfantine. Entrée en fonctions : 1er novembre.

**Section de Morges.**

**Stamm.** — Le troisième vendredi de chaque mois, dès 17 heures, à la Couronne (carnotzet).

**Chœur mixte :** Les répétitions ont repris, tous les lundis à 17 h. 30, au Café central. *Le comité.*

CERCLE PEDAGOGIQUE LAUSANNOIS

Pas de séance en septembre.

**MAITRESSES D'ÉCOLE ENFANTINE ET SEMI-ENFANTINE**

Nous attirons votre attention sur la conférence qui sera donnée à nos membres le samedi 18 septembre, à 14 h. 30, à l'Aula de l'Ecole normale, par *M. CÉLESTIN FREINET*

directeur de la Coopérative de l'enseignement laïc en France (imprimerie à l'école, fichier Freinet, « Educateur », « Enfantines »).

Sujet : *Une méthode naturelle d'éducation.*

Les personnes qui ne font pas partie de notre association et qui désirent entendre ce pédagogue exceptionnel peuvent assister à cette causerie en payant une entrée de 1 franc.

S. V.T. M. et R. S.

Le comité invite ses membres et amis à *deux visites commentées,* à **Orbe,** le mercredi après-midi 15 septembre 1948.

1. Visite de la fabrique Nestlé : chocolats et laits.
2. Visite de la brasserie d'Orbe.

Rendez-vous à Orbe, Les Granges, devant l'usine Nestlé, à *13 h. 55 précises.*

Un autocar sera organisé au départ de Chexbres à 12 h. 30. Il pourra prendre des collègues sur son parcours : Lausanne (gare CFF, 13 h.), Cheseaux, Bavois. Retour en fin d'après-midi. Coût Fr. 4.— à Fr. 4,50. S'inscrire pour le car chez R. Martin, avenue de France, 78, Lausanne (téléphone 4 89 68) jusqu'à lundi 13 au plus tard. *Le comité.*

## *GENÈVE*

### ABONNEMENT AUX SPECTACLES DE LA COMEDIE

Comme les années précédentes, et à la condition qu'il y en ait dix au moins, le théâtre de la Comédie offre des abonnements au tarif suivant :

| | | | |
|---|---|---|---|
| *Rez-de-chaussée :* | | *Deuxième galerie :* | |
| Orchestre-fauteuil | fr. 55.— | Cordon | fr. 38.— |
| Stalle de parterre | 45.— | Autres rangs | 28.— |
| Parterre | 38.— | *Amphithéâtre :* | |
| *Première galerie :* | | Premier | fr. 23.— |
| Cordon | fr. 45.— | Deuxième | 14.— |
| Autres rangs et loges | 42.— | Troisièmes | 11.50 |

L'abonnement est valable pour douze spectacles :

1. Série C, valable le vendredi soir.
2. Série D, valable le dimanche soir.

Les anciens abonnés ont déjà reçu ou recevront un avis de la direction de la Comédie leur indiquant la façon de procéder s'ils veulent conserver leurs places de l'an dernier, et les dates de renouvellement de leurs abonnements.

La location sera ouverte à la Comédie à partir du 6 septembre pour les nouveaux abonnés.

Les collègues qui s'abonneront voudront bien m'en informer.

*A. Neuenschwander, rue J. Grosselin, 5, Carouge.*

## *NEUCHATEL*

Notre collègue *Fritz Humbert-Droz,* nommé récemment conseiller communal au chef-lieu, assiste pour la dernière fois à la réunion. Le président *Rothen* lui adresse les sincères félicitations du C. C. pour son élection flatteuse, ainsi que des remerciements pour l'active collaboration apportée au comité et à la S. P. N. Ce n'est pas sans regret que nous voyons cet excellent collègue abandonner la carrière pédagogique ; nous sommes certains pourtant que, dans ses nouvelles fonctions, Fritz Humbert-Droz sera toujours prêt à soutenir, dans la mesure de ses possibilités, l'école populaire et le corps enseignant. Dans sa réponse, notre collègue nous donne l'assurance que telles sont bien ses intentions.

### NOS TRAITEMENTS

Le système des allocations de vie chère a été certainement une mesure utile et appréciée. Le C. C. estime pourtant qu'aujourd'hui l'indice du coût de la vie n'est plus si variable qu'il faille ajourner encore la stabilisation des salaires envisagée depuis longtemps ; aussi charge-t-il ses délégués à la Fédération de proposer une intervention auprès du Conseil d'Etat dans le but de hâter la réalisation de nos vœux.

### POSTES AU CONCOURS

Poste d'instituteur à **Noiraigue.** Délai d'inscriptions : 15 septembre 1948.

Poste d'institutrice de la classe des **Roulets.** Délai d'inscriptions : 4 septembre 1948.

## *JURA*

### NOS CHRONIQUES JURASSIENNES

Avec septembre, elles redeviennent régulières. Le correspondant s'efforcera de continuer « une politique de présence jurassienne » en Romandie. Si les Jurassiens lisent peu l'« Educateur », en revanche nos collègues romands le font davantage, et c'est principalement à leur intention que nous publions nos articles.

On se permet toutefois d'attirer l'attention du corps enseignant de Boncourt à Boujean et de La Ferrière à Mervelier qu'il peut nous adresser toute suggestion, toute réclamation et toute appréciation d'ordre corporatif dont nous rendrons compte ici-même. Il est même souhaitable qu'un contact pratique bien meilleur que jusqu'ici s'établisse entre nos institutions scolaires et notre journal. Si les Jurassiens voulaient bien observer l'article 27 des statuts de la S. P. J., on manquerait souvent de place... Que dit cet article ?

« Pour établir un trait d'union entre la S. P. J. et les sections cantonales de la S. P. R., les comptes rendus et chroniques concernant l'activité des synodes *seront adressés au rédacteur de l'Ecole bernoise et aux collaborateurs de l'Educateur-Bulletin corporatif romand.* »

Quelles sont les sections de district qui agissent ainsi avec l'« Educateur » ? Le correspondant fait son possible pour « tendre ses antennes » aussi loin qu'il le peut, mais il serait profitable pour tous qu'on lui fît signe de temps en temps...

### ON SOUHAITE...

Dans tous les milieux de notre corporation, on souhaite une allocation d'automne ! Est-ce téméraire ? Ose-t-on formuler le vœu qu'elle soit calculée selon les charges familiales avant tout ? Ce serait plus juste que de toute autre manière...

*Reber.*

### ON DEMANDE

On demande dans une famille d'instituteur, banlieue ou campagne, pour rentrée scolaire, chambre et pension pour jeune garçon de 12 ans avec complément d'instruction en dehors des heures de classe.

Conditions et renseignements à fournir à M. Beurret, Délices 1, Genève.

---

ECOLE SUISSE EN AMÉRIQUE DU SUD

cherche

**Jardinière d'enfants**

diplômée catholique, sachant français et allemand, contrat de 3 ans, voyage payé. Offres jusqu'au 15 septembre, sous **chiffre M. 6 119 Y., à Publicitas S. A., Berne.**

# PARTIE PÉDAGOGIQUE

## NOS ÉCOLES ENFANTINES

### Introduction

Les maîtres d'école du degré primaire semblent peu initiés à la méthode employée dans nos écoles enfantines, à l'application ou partielle des principes montessoriens. Ils seront certainement intéressés par ce numéro de l'Educateur où nos collègues ont réuni en une belle gerbe les procédés en usage dans les classes d'enfants de cinq ou six ans.

Quel maître du degré moyen n'a pas rencontré des difficultés à s'adresesr à des élèves de 3e année quand il venait de quitter ceux de 5e année primaire ?

S'abaisser à leur niveau, tenir compte de leur âge psychologique, de leur intérêt, de leur besoin d'agir et de créer, partir du concret vivant pour les élever à l'abstrait, aider leur pouvoir, respecter les exigences du programme, vouloir une atmosphère de travail communautaire, un esprit de classe, favoriser l'essor des forces vives sans paralyser celles des faibles et celles des tardifs... sont des soucis vivement ressentis par tous les maîtres, quand une nouvelle classe d'enfants plus jeunes leur est confiée.

Nous comprenons d'autant mieux la tâche qui incombe à nos collègues des écoles enfantines : de quelle intuition et de quels sens pédagogiques doivent-elles faire preuve pour découvrir et conduire des bambins de cinq ans !

Et ce qui fait notre étonnement et notre admiration, c'est que ce sont précisément nos écoles enfantines qui satisfont le mieux la plus grande majorité des enfants et de leurs parents ! Presque unanimes, les mamans et les papas interrogés s'expriment en faveur de la méthode montessorienne.

Mais laissons plutôt parler l'une d'elles : « Ma fillette de cinq ans est de caractère difficile et indépendant. En quelques mois, à l'école enfantine, elle a appris à vivre en société ; et pourtant, elle a conservé intacte, sa spontanéité, fraîche, sa pensée ; elle désire bâtir ; il nous semble qu'elle « joue tout le jour à travailler ». C'est réjouissant de la voir s'enthousiasmer à découvrir les signes mêmes puisqu'elle saura bientôt lire ».

Voir ces jeunes enfants circuler sans bruit pour ne pas déranger le voisin, les suivre dans leur travail volontaire, seuls ou par groupes, même en l'absence de l'institutrice, rend perplexe un maître du degré primaire...

Il faut observer cependant qu'il n'y est pas question de programme. Chaque enfant travaille selon son intérêt et selon son propre développement, plutôt conduit, dirigé, que poussé.

Ces brèves considérations émises, je me pose quelques questions :

1. *Pourquoi les maîtres primaires ne peuvent-ils pas, ou ne savent-il pas, procéder de la même méthode libératrice ?*

2. *Ces procédés d'enseignement conviennent-ils spécialement aux enfants de cinq ans ?*
3. *Les connaissances exigées au degré primaire — orthographe et calcul — sont-elles un obstacle au prolongement de la méthode ?*
4. *Certains enfants peu créateurs ne doivent-ils pas être entraînés par le maître ?*

Les psychologues nous ont pourtant prouvé que l'effort voulu, venu de dedans, reste le grand principe à respecter par toute école active.

Questions troublantes auxquelles nous pourrons sans doute répondre après lecture de ce numéro de l'« Educateur ». Les révélations du travail effectué dans nos écoles enfantines nous indiqueront dans quelle mesure et sur quelles bases le maître primaire peut s'inspirer de la méthode montessorienne.

En retour, parce que l'école enfantine n'est que le commencement du cycle scolaire, les maîtres primaires ne manqueront pas de communiquer leurs essais et leurs déductions.

Une méthode d'enseignement n'est jamais définitive, arrêtée, et les maîtres éprouvent toujours une grande satisfaction à connaître une autre méthode d'enseignement que la leur si la cause de l'enfant demeure le but.

En conclusion, il est de mon devoir de relever que mes élèves, préparés à l'école enfantine et à l'école semi-enfantine par un enseignement mixte, je veux dire mi-individualisé et mi-collectif, sont intelligemment développés et aptes à s'accommoder sans heurts des exigences d'un programme établi et défini.

*Edm. Viret.*

## LE PROBLÈME DE LA DISCIPLINE

Après des années de discipline imposée, on s'est quelque peu ému dans les milieux pédagogiques lorsque apparut, pour la première fois, une discipline plus libérale. Parents et maîtres d'école observèrent une réserve méfiante ou s'élevèrent avec violence contre ce qu'ils considéraient comme une dangereuse utopie.

Toutefois, certains éducateurs, qui supportaient mal une discipline basée sur les punitions et la crainte, se rallièrent avec joie aux idées nouvelles. On parla beaucoup de liberté, sans toujours comprendre qu'être vraiment libre, c'est être discipliné.

La vie est faite avant tout de contraintes. Dans nos classes, il importe donc d'apprendre à nos élèves à *se* contraindre, et non pas à *être* contraints. Quoi de plus facile que de confisquer le chocolat apporté par Daniel et de le lui rendre au moment de la récréation ? Mais aussi, quelle victoire, si Daniel ayant gardé son chocolat, s'est efforcé pendant toute la matinée de ne pas le toucher !

Vue sous l'angle de la discipline consentie, la vie scolaire se révèle profondément constructive et vivante. On renoncera à imposer aux enfants des règles restrictives telles que : ne pas bouger — ne pas marcher — ne pas parler. Au contraire, par des exercices appropriés, on les

aidera à se mouvoir (maîtrise musculaire de soi), à parler doucement, et on leur offrira des possibilités de travail qui les développeront dans ce sens.

Et voici l'école organisée dans la liberté ! Est-ce à dire que cette liberté n'aura pas de limites ? Si tel était le cas, elle dégénèrerait rapidement en anarchie. Rappelons que la liberté n'est pas le désordre, qu'une classe bruyante, où personne ne peut travailler en paix, n'est plus une classe libre, mais qu'elle est devenue l'esclave du bruit et de la dissipation. Tout naturellement, les principes d'une école bien dirigée deviendront ceux-là même formulés dans la « *Déclaration des droits de l'homme* » : « *On est libre dans la mesure où l'on ne nuit ni à soi-même ni à la société* ». C'est dire qu'un enfant n'aura pas le droit d'être bruyant, quand il peut gêner son ou ses voisins. A l'éducateur le soin d'empêcher, comme il convient, toute action mauvaise ou contraire à la liberté des autres, afin que l'enfant sente et apprenne, peu à peu, où s'arrête la liberté.

A l'éducateur, encore, de montrer à ses élèves ce qu'est le respect du travail d'autrui. C'est seulement lorsqu'ils auront bien compris ces quelques règles, très sommairement esquissées, que nos enfants pourront se développer dans une ambiance de véritable liberté, de joie et d'harmonie.

*Isabelle Chuat.*

## LES RÉCITS BIBLIQUES A L'ECOLE ENFANTINE

Je vois d'ici votre moue, chère collègue... — nos enfants sont trop petits ! dites-vous et, dans votre mémoire, monte peut-être le souvenir de cette « histoire biblique » que l'on ressassait péniblemnt, des efforts qu'il fallait faire pour mémoriser les aventures compliquées des frères de Joseph en Egypte.

Rassurez-vous : je n'ai pas parlé « d'histoire biblique », mais bien de « récits » et je veux d'abord évoquer la vision de vos trente-cinq bambins à l'heure bénie où vous « racontez ».

Rappelez-vous ces visages attentifs et heureux, ces regards qui ne vous quittent pas, ce mystérieux courant qui circule d'eux à vous et cette étrange impression que vous ressentez, comme si vous aviez accès à leur être le plus secret.

Pensez à l'extraordinaire réceptivité de l'enfant à ce moment-là et dites-moi si vous avez le droit de le priver de ces magnifiques pages de la Bible, si dramatiques par endroits, si débordantes de vie, si riches d'enseignements toujours.

Bien sûr, vous allez faire un choix sévère et vous passerez le plus légèrement possible sur les guerres et les meurtres pour faire ressortir ce plan de Dieu qui se poursuit sans relâche à travers tout l'Ancien Testament.

Je pense à Abraham obéissant à l'ordre divin et quittant sa patrie, au petit Moïse, miraculeusement protégé dans sa corbeille d'osier et destiné à être un grand chef, au jeune et faible David vainqueur, par la force de Dieu, du puissant Goliath, à ce Daniel (magnifique exemple de

courage moral) qui, malgré la défense du roi, priait son Dieu trois fois par jour devant sa fenêtre ouverte.

Nos enfants comprennent d'autant mieux ces choses qu'ils ont vécu les temps de guerre et que les termes employés dans ces récits sont pour eux lourds de signification.

Puis vous aborderez les Evangiles et par les Paraboles, par les miracles, par tous les épisodes que vous choisirez, vous allez évoquer devant vos enfants cette admirable, cette splendide figure du Christ, non pas telle que l'ont représentée les peintres de tous les siècles, mais comme vous vous le représentez, c'est-à-dire comme celle de l'être le plus fort, le meilleur, le plus aimant, le plus rayonnant.

Ne croyez-vous pas que, à l'âge où vos petits réalisent si aisément le contact avec la divinité, vous devez leur aider à construire leur foi, ce trésor le plus précieux de l'homme puisqu'il subsiste encore quand tous les réconforts humains ont disparu.

Ne dites pas : — Il y a l'école du dimanche... Ce n'est pas la même chose. La monitrice n'a souvent pas votre expérience, votre connaissance des enfants ; elle ne dispose pas des mêmes moyens. Ne dites pas non plus : — Ma foi est trop faible... Vous savez bien que c'est en édifiant la foi des autres que l'on fortifie sa propre foi.

Et permettez-moi en terminant une petite anecdote :

J'avais placé dans ma classe une gravure représentant Moïse devant le buisson ardent. Une petite fille me demanda pourquoi Moïse cachait son visage. C'était une fillette heureuse et insouciante, qui paraissait traverser la vie en dansant.

Je lui dis que Moïse avait eu peur de voir son Dieu face à face. — Et toi, lui-demandai-je, aurais-tu eu peur ?

Eh bien non, me répondit-elle avec un sourire, je n'aurais pas peur !

Et j'enviais cette enfant qui, dans la simplicité de son innocence, n'avait pas peur de rencontrer son Dieu.

*Marcelle Porchet.*

## L'IMPRIMERIE A L'ECOLE ENFANTINE

C'était au début de novembre 47. Nous étions quelques-uns, réunis autour de ce matériel nouveau pour tous : l'un enthousiaste, les autres sceptiques, méfiants. (Je venais de suivre un cours sur l'« Apprentissage de la lecture par la méthode globale et emploi de l'imprimerie en première année primaire ». Par un heureux hasard et la bienveillance de Monsieur l'Inspecteur, je sortis de ce cours avec mon outil en mains et une impatience de néophyte à passer à l'action avec mes 35 bambins.) Nous avions devant nous : une casse remplie de caractères et de blancs une presse à volet en métal, format 13 × 21, des interlignes de bois, des composteurs, une plaque à encrer, un rouleau encreur, de l'encre et du papier. Les questions pleuvaient : « — Qu'allez-vous faire avec cette imprimerie ? — les enfants de 5 à 6 ans sont trop petits pour s'intéresser à ces caractères ! — et les caractères sont à l'envers ! — ceux qui ne savent pas les lettres comment feront-ils ? — la méthode Montessori va-t-elle s'accommoder de ce nouvel instrument de travail ? — vous allez

leur apprendre à lire avec la méthode globale ? alors je vous plains ! — la méthode globale... »

Cinq mois ont passé ; nous avons tâtonné, nous avons erré, mais nous pouvons dire maintenant, sans risque d'être détrompée... par les enfants : l'imprimerie à l'école enfantine, c'est une merveille ! Freinet lui, dit : « *C'est à l'école enfantine qu'il faut aller chercher le vrai sens et la profonde portée de notre technique de l'imprimerie à l'école* ».

Dès la rentrée d'avril, nous procéderons ainsi : chaque enfant aura à sa disposition un ou deux composteurs et au lieu d'apprendre à lire par la méthode phonétique, il composera lui-même son livre de lecture. L'apprentissage de la lecture sera semblable à l'apprentissage du langage. Ecoutons Freinet : « *Par l'imprimerie, nous suivons tout simplement l'exemple des mamans.*

*Nous laissons les enfants s'exprimer d'abord ; nous facilitons, nous encourageons, nous fixons, nous diffusons leur pensée pour que cette expression ait son véritable sens et sa raison d'être. Nous ne ménageons aucune savante gradation : tous les mots, toutes les pensées sorties de la bouche des enfants peuvent, et doivent sans danger passer sur l'imprimé. Nous aidons même les lents, les retardés, les difficiles à parfaire une expression qui tarde à s'extérioriser.*

*A tous, enfin, nous présentons des exemples parfaits en transcrivant en français correct le gazouillis enfantin ; et l'imprimerie donne une forme majestueuse et définitive — parfaite — à cette expression. Et comme pour le langage la nature opère le miracle. L'enfant ainsi compris et stimulé éprouve le besoin d'écrire, de lire — globalement et sans leçons, bien sûr ! Il photographie avec insistance la ligne qu'il vient de composer ou tel mot qui l'a frappé. L'imprimé lui-même qui sort de la presse est fixé pour toujours peut-être, dans l'esprit de nos enfants.*

*Alors là, oui, s'opère la merveille de la lecture globale idéale.*

*Plus de leçons de lecture, plus de lecture individuelle ou collective au tableau, finis ces exercices plus ou moins ingénieux qui usent et découragent... Seulement il ne faut pas être pressé. De même que la maman peut vous affirmer que son enfant apprendra à parler, nous affirmons de même que l'enfant, par l'expression libre selon notre technique, apprend naturellement à lire et à écrire sans aucune leçon spéciale, donc sans aucune fastidieuse obligation.* »

Nous nous réjouissons que d'autres imprimeries fonctionnent dans les classes enfantines ; nous pourrons alors pratiquer l'échange de textes, échange plein d'intérêt et d'attrait pour les enfants qui se passionnent à déchiffrer ce que leurs camarades écrivent. Volontiers ils sont 4 ou 5 autour d'un nouveau texte, tandis qu'un seul lira : « la boule roule » ou « mon oncle est marin » de nos boîtes de lecture. A la question « quand sauront-ils lire ? » une collègue belge répond : « *A notre avis, nos enfant savent lire quand ils lisent très bien tous les petits textes de la classe et qu'ils déchiffrent passablement ceux qu'envoient leurs correspondants. Et qu'on ne vienne pas déclarer qu'ils ne savent pas lire quand ils se refusent à déchiffrer une colonne de journal ou une page de lecture écrite par un quelconque adulte. Trouvons-nous que nos enfants ne*

*savent pas parler parce qu'ils ne se mettent pas à prononcer une conférence scientifique ? »*

Outre l'apprentissage de la lecture nous imprimons les textes des enfants, textes que nous tirons à 45 exemplaires chacun et que nous distribuons sous forme de journal, heureux trait d'union école-famille. La plupart de ces textes sont illustrés par des linos travaillés par les enfants. En voici un ci-contre.

A côté du matériel Montessori, à côté de l'extériorisation du petit enfant par le dessin, la parole, la poésie, le chant, la rythmique, l'imprimerie a désormais sa place qui deviendra pour chacune de nos classes, une place de choix.

Merci à Freinet d'avoir si admirablement adapté l'invention de l'imprimerie aux besoins et aux possibilités de l'école, en mettant au point un matériel et une technique propres à réjouir tous ceux qui s'efforcent de travailler selon l'enfant.

Mars 1948.

*Madeleine Collet.*

## ECRITURE AU PINCEAU

Est-il bien opportun d'en parler, au moment où les couleurs à l'eau sont livrées au compte-goutte dans nos classes ? Et pourtant, nous sommes si convaincues des bienfaits de ce procédé que nous ne saurions assez le recommander, même si des circonstances — momentanées, espérons-le — en compliquent l'application.

S'il est vrai que depuis quelque vingt ans, on s'est ingénié à rendre plus attrayante l'étude de la lecture et celle du calcul, qu'advenait-il, pendant ce temps, de l'écriture ? Elle restait au point mort. Toujours les mêmes lettres, écrites au crayon sur les mêmes feuilles lignées, quand ce n'était pas l'emploi si dangereux de l'ardoise.

Cependant, quel est le but de l'apprentissage de l'écriture, si ce n'est obtenir un graphisme rapide et lisible ? Ce résultat — et nous ne saurions assez insister sur ce point — ne s'acquiert qu'en assouplissant le poignet. Or l'emploi du pinceau se révèle le moyen parfait pour réaliser cette gymnastique, cette relaxation si nécessaire des muscles.

Pratiquement, l'écriture au pinceau n'offre aucune difficulté. L'enfant s'installe lui-même : il prépare une feuille de papier ou un cahier,

ligné ou non, un verre d'eau, un pinceau, un petit couvercle en métal au fond duquel on a collé trois ou quatre tablettes de couleurs vives — et le travail commence.

Quelques inévitables taches, au début ; des lettres informes, puis le miracle s'accomplit et l'enfant se met à peindre des lettres, des chiffres, des mots, des phrases même, qui par leur souplesse et leur netteté, feraient envie à plus d'un adulte et qui sont une remarquable préparation à l'écriture au crayon noir ou à l'encre.

Et l'ardoise, direz-vous ? — Fi donc ! Parler de l'ardoise et du pinceau, c'est vouloir unir les extrêmes ! L'ardoise, bien propre à durcir le poignet, à crisper la main, *devrait être définitivement condamnée et bannie de nos classes*, et non pas seulement des classes enfantines.

Nous ajouterons que nos bambins sont libres de choisir entre l'écriture au crayon et celle au pinceau. Leur préférence, le plus souvent, va à cette dernière. Et il ne nous déplaît pas de voir nos petits élèves renouer avec la tradition des primitifs (auxquels ils ressemblent par tant de points) et enluminer leurs cahiers de belles lettres rouges, jaunes ou bleues.

*Isabelle Jaccard.*

## UN CONTE

## HISTOIRE DU PETIT NÈGRE SAMBO

Il y avait une fois un gentil petit nègre qui s'appelait Sambo. Sa maman s'appelait Mumbo et son papa Pumbo.

Et maman Mumbo fit pour son petit garçon une ravissante veste rouge et un beau pantalon bleu. Puis papa Pumbo se rendit à la ville et rapporta pour Sambo de jolis souliers roses et un grand parapluie vert. Alors le petit nègre tout joyeux mit ses beaux habits et s'en alla promener dans la forêt.

Mais voici que tout en marchant, il rencontra un tigre. Et le tigre lui dit:

— Petit Sambo, je vais te manger!

Et le petit Sambo répondit:

— Oh ! s'il vous plaît, Monseigneur Tigre, ne me mangez pas et je vous donnerai ma belle veste rouge.

— Très bien, répondit le tigre, je ne te mangerai pas pour cette fois, mais donne-moi ta belle veste rouge.

Le tigre prit la veste du petit Sambo et partit en disant d'un ton fier :

— Maintenant, je suis le plus magnifique tigre de la forêt !

Et le petit Sambo continua sa route et il rencontra un second tigre.

— Petit Sambo, dit-il, je vais te manger !

— Oh ! s'il vous plaît, Monseigneur Tigre, ne me mangez pas, et je vous donnerai mon plus beau pantalon bleu.

Ainsi le tigre prit le pantalon bleu de Sambo et s'en fut en disant :

— Maintenant, je suis le plus magnifique tigre de la forêt !

Et Sambo, marchant toujours, rencontra un troisième tigre qui lui dit :

— Petit Sambo, je vais te manger !

— Oh ! Monseigneur Tigre, répondit Sambo, ne me mangez pas, s'il vous plaît, et je vous donnerai mes jolis souliers roses.

Mais le tigre dit :

— A quoi me serviront tes souliers ? J'ai quatre pieds et tu n'en as que deux.

Sambo reprit :

— Vous pouvez les porter sur vos oreilles.

— Certainement, je le peux, dit le tigre. Voilà une très bonne idée. Donne-les moi et je ne te mangerai pas cette fois-ci.

Et le tigre prit les souliers et s'éloigna en murmurant :

— Maintenant, je suis le plus magnifique tigre de la forêt !

Sambo continuait sa route bien tristement quand il rencontra un quatrième tigre.

— Petit Sambo, je vais te manger !

— Oh ! Monseigneur Tigre, s'il vous plaît, ne me mangez pas et je vous donnerai mon beau parapluie vert.

— Comment puis-je tenir un parapluie, reprit le tigre, quand j'ai besoin de mes quatre pattes pour marcher ?

— Vous pouvez attacher votre queue autour du manche et le porter de cette manière, répondit Sambo.

— Certainement, je le peux, dit le tigre. Donne-moi ton parapluie et je ne te mangerai pas cette fois-ci.

Ainsi fut fait et il s'éloigna en disant :

— Maintenant, je suis le plus magnifique tigre de la forêt !

Et le pauvre petit Sambo s'en alla en pleurant parce que les méchants tigres lui avaient pris tous ses beaux habits.

Tout à coup, il entendit un bruit terrible :

— Gr - rr - rr...

— Pauvre moi ! pensa le malheureux Sambo, voilà tous les tigres qui reviennent ensemble pour me dévorer.

Vite, il grimpa sur un arbre et il vit les tigres qui s'approchaient. Le premier boutonnait la veste rouge en disant :

— Regardez-moi, je suis le plus beau !

Le deuxième faisait bouffer le pantalon bleu en protestant :

— Mais non, c'est moi !

Le troisième remuait ses oreilles sur lesquelles il avait placé les délicats petits souliers roses, et il s'écriait :

— Admirez-moi donc !

Quant au quatrième, il relevait la queue d'un mouvement gracieux pour montrer le beau parapluie vert.

Puis ils se mirent à se disputer pour savoir lequel était le plus magnifique, et comme ils n'arrivaient pas à se mettre d'accord, ils commencèrent à se battre. Leurs habits les gênaient ; ils les arrachèrent et jetèrent loin d'eux : veste rouge, pantalon bleu, souliers roses et parapluie vert.

Du haut de son arbre, Sambo s'écria :

— Oh ! Messeigneurs Tigres, pourquoi avez-vous jeté ces beaux habits qui vous allaient si bien ? Est-ce que vous n'en voulez plus ?

— Non, nous n'en voulons plus, répondirent les tigres, et tout en grondant et se battant, ils s'enfoncèrent dans la forêt profonde.

Le petit nègre resta seul. Longtemps, il n'osa bouger. Cependant, la forêt, peu à peu, retrouvait son calme et les oiseaux aux mille couleurs avaient repris leurs chants.

Alors Sambo se laissa glisser de l'arbre et regarda autour de lui. Sur un buisson, il aperçut sa veste rouge, qui brillait au soleil comme un coquelicot. Le pantalon bleu, accroché à une branche basse, se balançait doucement. Les souliers roses attendaient au pied d'un tronc et le parapluie était posé par terre, pareil à un gros champignon vert. Tout heureux, le petit Sambo les reprit, et c'est ainsi qu'il put rentrer à la maison paré de ses beaux habits neufs.

D'après : *Jour de congé. Les éditions variées.* Montréal, Canada.

Adaptation de I. J.

## UN PETIT POEME

### L'ARBRE ROUGE

*Sur l'arbre rouge, as-tu vu*
*le corbeau noir ?*
*L'as-tu entendu ?*
*En claquant du bec, il a dit*
*que tout est fini.*
*Les fossés sont froids,*
*la terre est mouillée.*
*Nous n'irons plus rire et nous cacher*
*dans la bonne chaleur du blé.*
*Le corbeau noir a dit cela*
*en passant*
*dans l'arbre rouge couleur de sang.*

M. Burnat Provins *(Chansons rustiques).*

## A PROPOS DES LECTURES ENFANTINES

On parle beaucoup des lectures amorales dont se « nourrit » notre jeunesse actuellement. Plusieurs journaux, et parmi eux *Servir,* la *Tribune de Genève,* et l'*Educateur,* ont publié des articles de mise en garde. Je ne reviendrai donc pas sur ces lectures indésirables. C'est un fait maintenant connu, et tout le monde affirme qu'il faut les combattre, les boycotter si possible. *Mais il faut autre chose à la place.* Or, les choses en restent là et rares sont ceux qui agissent.

AGIR!

*Il est des journaux qui agissent,* qui restent dans le bon ton, qui restent attrayants sans être nuisibles. Ceux-là font du bon travail. Citons-les au hasard de nos connaissances :

*LE FLAMBEAU, JEUNESSE, VAINCRE,* tous trois organes des différentes organisations de jeunesse protestante suisse-romande.

*L'ECOLIER ROMAND.*

*L'ECLAIREUR,* revue suisse de scoutisme.

*ENTRE-NOUS*, organe de l'association romande des éclaireurs catholiques. Et d'autres certainement encore, que nous serions heureux de citer dans un prochain article, pour autant qu'ils se fassent connaître de nous.

*Il est aussi des sociétés qui agissent*, qui luttent contre cette littérature malsaine en offrant des lectures saines à bas prix.

La Société romande de lectures populaires, ou « plaisir de lire » s'est fait connaître dans l'*Educateur* il y a quelque temps. Ses publications s'adressent surtout aux adolescents et aux adultes.

Qu'il soit permis, aujourd'hui, à l'Œuvre suisse de lecture, de se présenter à son tour, ou plutôt de rappeler son existence et ses buts, puisqu'elle intéresse avant tout nos enfants des écoles primaires.

Les brochures OSL ne sont plus inconnues, certes. Partout les ventes s'organisent et sont réjouissantes. Rares sont les bâtiments d'école qui encore actuellement n'ont pas de collaborateur à l'OSL. Cependant, la statistique nous apprend qu'*une seule brochure est vendue par an et par élève dans nos écoles!* C'est peu en regard du nombre des petits journaux aux mauvaises illustrations qui circulent dans les mains de nos gosses.

Nous voudrions donc que chaque maître, que chaque maîtresse entre dans la lutte contre la mauvaise littérature, non pas seulement en frappant d'interdit les dites publications (elles n'en auraient que plus d'attrait !), mais en développant le goût de nos gosses, oui, le bon goût tout simplement. Il est plusieurs moyens de lutter ; l'OSL et ses brochures en est un : présenter les brochures en classe, en parler, les lire même ou les distribuer comme prix. Il en existe actuellement quarante en français, et chaque année huit nouvelles brochures au moins paraissent. L'Œuvre Suisse de lecture a fait énormément. Elle est prête à faire beaucoup plus, mais il faudrait que la vente soit plus forte.

Fondée en 1931, l'OSL a survécu, mieux elle a vécu et s'est toujours développée. Elle veut aller plus loin encore. Qu'on en juge par les chiffres :

| | *Jusqu'en 1932* | *1943* | *1948* | *1950* |
|---|---|---|---|---|
| Brochures imprimées | 120 000 | 3 144 000 | 6 200 000 | ? |
| Brochures vendues | 2 100 | 2 000 000 | 4 130 000 | ? |
| Nombre de brochures | 12 | 155 | 300 | ? |

Il faut que les chiffres de 1950 soient merveilleux !

Ajoutons à cela que 153 brochures ont été épuisées, que parmi elles 44 ont été rééditées (2e, 3e et 4e rééditions).

En français, 50 brochures ont déjà paru. 40 sont encore vendues aujourd'hui, dont 3 en réédition.

Concluons, il est temps, en vous répétant notre slogan :

AIDEZ-NOUS AFIN QUE LA BELLE ET NOBLE IDÉE QUI EST A LA BASE DE NOTRE ŒUVRE PUISSE TRIOMPHER POUR LE PLUS GRAND BIEN DE NOTRE JEUNESSE.

*J.-J. Dessoulavy.*

# auxilia *Ecole de perfectionnement*

accessible à toute jeune fille sans préparation spéciale, sans examen d'entrée. Complète et approfondit l'instruction. Assure des situations intéressantes d'éducatrices ou d'aides sociales.

Début de l'année scolaire : **15 septembre.**

**Mme S. R. Cuendet, directrice,** Av. Tissot 16, LAUSANNE. Tél. 3 42 18.

LANGUES
COMMERCE
MATURITÉ FÉDÉRALE
MATURITÉ COMMERCIALE
ADMISSION AUX PTT ET CFF

# ÉCOLE BENEDICT

**TERREAUX 35 — TÉL. 2 81 00 — LAUSANNE**

# STÉNOGRAPHIE DACTYLOGRAPHIE

**Les cours de l'ÉCOLE HERMÈS recommenceront le 21 septembre à 14 heures**

Les systèmes de sténographie Duployé, Aimé-Paris et sténotypie seront enseignés.

Demandez les renseignements à l'Ecole Hermès, Grand-Chêne 8, Lausanne.

# COLLÈGE PIERRE VIRET

**Ch. des Cèdres 3 (Chauderon) - Lausanne**

Section A : Elèves à partir de 16 ans — Section B : Garçons de 10 à 15 ans

MATURITÉS, BACCALAURÉATS
ENTRÉE AU GYMNASE
RACCORDEMENT AUX COLLÈGES

**Cours préparatoires en vue de l'Ecole Normale** — Paul Cardinaux, directeur.

**Téléphone 3 35 99**

# Floriana

**LAUSANNE**

**Direction E. PIOTET**

**Sussex Villa Pontaise 15**

**Téléphone 2 92 27**

INSTITUT PÉDAGOGIQUE PRIVÉ

Préparation sérieuse et approfondie de gouvernantes d'enfants, institutrices privées et de mères de famille.

Placement des élèves diplômées assuré

**Début des cours : 21 septembre**

## Ecole Nouvelle Préparatoire

Internat pour garçons - Externat mixte

PAUDEX - Lausanne - Tél. 2 22 77

Préparations aux Collèges, Gymnases, Ecoles de Commerce.

Raccordement à toutes les classes

**Bachots, Matu., Polytechnicum**

Enseignements par petites classes

Dir. Prof. J. M. Jomini.

# 1798-1848

# Une date historique à commémorer :

## SEPTEMBRE 1798

Page cruelle de notre histoire nationale : l'invasion française en Suisse, le massacre du NIDWALD, la fin de la vieille Suisse...

Un livre émouvant rappelle ces graves événements et devrait être lu par tous les écoliers suisses, c'est L'ORPHELIN DU NIDWALD de l'instituteur zurichois E. Eschmann, traduit en français par l'instituteur vaudois Eug. Monod.

A l'occasion du 150me anniversaire du drame du Nidwald, la lecture en classe de ce récit vivant où Pestalozzi apparaît soudain en son beau rôle de protecteur et père des orphelins de la guerre de 1798 semble tout à fait opportune et recommandable.

Toutes les bibliothèques scolaires devraient le posséder.

**Prix : broché Fr. 3.75, relié Fr. 4.85.**

Demandez-le en librairie ou aux éditeurs

**EDITIONS SPES, LAUSANNE**

Bibliothèque
Nationale Suisse
Berne




# LE MONT-PÈLERIN

*sur VEVEY (850 m.)*

*La belle esplanade fleurie du Haut-Lac et son panorama aux cent actes divers est d'un accès facile, rapide et bon marché, par le funiculaire*

***VEVEY-CHARDONNE-MONT-PÈLERIN***

*Elèves du 1er degré: montée Fr. 0.50, aller et retour Fr. 0.70*

*DIRECTION A VEVEY* *TÉLÉPHONE 5.29.12*

SALLES POUR SOCIÉTÉS
ET COURSES D'ÉCOLE

Angle Terreaux-Chauderon
LAUSANNE

BON GOÛT. LE CARILLON .BON MARCHÉ.

GRANDS RESTAURANTS
ET TEA-ROOM SANS ALCOOL

# PRÊTS

**de 400 à 1500 fr. aux membres du corps enseignant, aux fonctionnaires, employés, ouvriers, commerçants, agriculteurs et à toute personne solvable. Conditions intéressantes. Petits remboursements mensuels. Etablissement sérieux contrôlé. Consultez-nous sans engagement ni frais. Discrétion absolue garantie. Timbre-réponse.**

**BANQUE GOLAY & Cie, Paix 4**
**Lausanne**

# CROQUIS DE BIOLOGIE

en cartables:

LE CORPS HUMAIN Fr. 5.— ZOOLOGIE Fr. 5.— BOTANIQUE Fr. 3.50

en feuilles détachées 10 à 5 cent.

**F. FISCHER ZURICH 6**
Turnerstr. 14

**A VENDRE** pour amateur ou classe de garçons

## un établi de menuisier

neuf, 165x51, dessus chêne, 2 presses fer, travail soigné.

**Lucien Braillard,** Prilly-Chasseur. (Réf. auprès de M. Ruedi, inst. Jouxtens)

# Ecole d'études sociales

**GENÈVE**

**Subventionnée par la Confédération**

**FORMATION PROFESSIONNELLE D'ASSISTANTES SOCIALES**

**(Protection de l'enfance, etc.), de directrices d'établissements hospitaliers, secrétaires d'institutions sociales. Début des cours en octobre. Vu les nouvelles conditions d'admission, s'inscrire dès maintenant. Ecole de bibliothécaires et laborantines. Cours pour infirmières-visiteuses (1er nov.-18 déc.) Pension et cours ménagers au foyer de l'école. Programme (50 ct.) et renseign. route de Malagnou 3.**

MONTREUX, 11 septembre 1948 LXXXIVe année — N° 31

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

# ÉDUCATEUR
## ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables
Educateur : André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9
Bulletin : G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin
Administration, abonnements et annonces :
IMPRIMERIE NOUVELLE CH. CORBAZ, S. A., MONTREUX, Place du Marché 7, Tél. 6.27.98
Chèques postaux II b 379

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : Suisse Fr. 10.50 ; Etranger Fr. 14.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

## LA FRAUENARBEITSSCHULE DE BALE

cherche pour le 15 nov. (démission de la titulaire pour cause de mariage) jeune

# institutrice ménagère

qualifiée, de langue française, pour diriger la classe française (9me année scolaire) de l'établissement. On désire que la candidate ait une solide culture générale, si possible un brevet d'institutrice primaire ou secondaire ou une maturité, et de l'expérience dans l'enseignement afin de savoir intéresser les élèves. Les jeunes filles étant de langue allemande, il est souhaitable que la titulaire possède cette langue. L'enseignement a pour but l'acquisition de la langue française par les élèves et comporte les branches suivantes: cuisine, blanchissage, broderie, raccommodage, technologie des textiles, causeries éducatives, arithmétique, culture physique, chant, dictée, grammaire, lecture, vocabulaire, composition, conversation, récitation.

Total hebdomadaire: 28 heures. (Nombre d'élèves 15-20). Style impeccable et diction soignée sont de rigueur. L'enseignement de toutes les branches se fait exclusivement en français.

Traitement, allocations de renchérissement comprise: Fr. 7975.— minimum. Fr. 11.113.— maximum atteint après 15 ans de service. L'affiliation à la caisse de retraite et à la caisse des veuves et orphelins est obligatoire.

Adresser les offres détaillées avec curriculum vitæ, copies des diplômes et certificats au Directeur de la Frauenarbeitsschule, M. Albert Gempeler, Bâle, jusqu'au 18 septembre 1948.

**Département de l'Instruction publique, Bâle-Ville.**

Bâle, le 31 août 1948.


*Vient de paraître*

# „A CAPPELLA"

**Recueil de chœurs mixtes et chansons populaires groupés par Carlo Boller**

*1ère partie : CLASSIQUES ET ROMANTIQUES*
*2ème partie : CHANSONNIER ROMAND*
*3ème partie : CHANSONNIER BOLLER*
*4ème partie : CHANSONS POPULAIRES*

| | | |
|---|---|---|
| *A CAPPELLA* | *recueil complet* | *Fr. 7.50* |
| *A CAPPELLA I* | *(1ère et 2ème parties)* | *» 5.—* |
| *A CAPPELLA II* | *(3ème et 4ème parties)* | *» 4.50* |

## AUX EDITIONS FŒTISCH

Fœtisch Frères S.A.

VEVEY LAUSANNE (Caroline 5) NEUCHATEL